

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU  
du

JOURNAL,  
Rue du 25 Mai n. 67.

HONNEUR ET PATRIE!

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fête, excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE, où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX  
de

L'ABONNEMENT  
3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS.

Vendredi 2.—Prise de Bard (Piemont) par le général Chabran (1800).

LE BUREAU ET L'IMPRIMERIE  
du Patriote Français sont transportés, à dater  
du 1<sup>er</sup> mai, RUE DU 25 MAI, No. 67.

MONTEVIDEO.

(Extrait du Britannia.)

ROSAS ET SON SYSTEME.

LES AGENTS ÉTRANGERS. — LE COMMODORE PURVIS — D. MANUEL ORIBE. — LE BRITISH-PACKET ET LA GACETA MERCANTIL DE BUENOS-AYRES.

Nous ne saisons parler sir Parish lui-même. Suivant lui, les importations anglaises (1) dans le Rio de la Plata, en représentant leur valeur en livres sterling, et en prenant un terme moyen annuel pour une série d'années, ont donné la proportion suivante :

De 1822 à 1825	909,330 par an;
de 1829 à 1837	643,291 id.
Différence,	266,039 par an.

Sir Wodbine Parish appelle les quatre premières années *années de paix*; elles furent en effet les années les plus prospères de Buenos-Ayres, celles de son apogée politique, com-

(1) Celles des autres pays ont naturellement suivi la même proportion.

FEUILLETON.

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

PREDICTIONS.

(Suite).

Le lendemain, après notre dîner, Saint-Laurent fit tous ses préparatifs : il prit son épée avec une paire de pistolets, se munit de bougies, d'une bouteille de rhum, de tout ce qu'il fallait pour faire un punch, et nous pria de l'accompagner jusqu'à la porte du château, ce que nous fîmes en passant à travers les ronces et les broussailles qui obstruaient le chemin depuis le milieu de la côte, car l'avenue qui aboutissait à l'entrée du manoir avait cessé depuis longtemps d'être fréquentée. Le jour baissait lorsque nous parvîmes à la grande porte. Saint-Laurent battit le briquet, alluma une torche et nous souhaita le bonsoir. Il entra d'un pas hardi sous la voûte qui conduisait à la cour d'honneur et bientôt nous le perdîmes de vue.

Il était nuit close. Nous regagnâmes notre gîte sans crainte pour notre camarade : nous connaissions sa bravoure et sa présence d'esprit. Parvenus à mi-côte, nous tournâmes la tête et nous vîmes distinctement la lueur de la torche briller à travers les vitraux brisés du premier étage du château, et puis la lumière disparut à nos yeux. Mais arrivés à notre logement, nous trouvâmes Mme Spielmann livrée au plus grand désespoir. L'inté-

mercial et littéraire, sous des gouvernements qui établirent le système représentatif, qui décrétèrent la tolérance religieuse, qui fondèrent des banques et des écoles publiques qui consolidèrent la dette générale du pays, et créèrent pour la payer le crédit public.

Mais sir Parish n'attribue aucune classification aux neuf années qui composent la seconde période; comme s'il eût craint de déclarer au monde que ces années de disette et de perte appartiennent au gouvernement dictatorial et irresponsable de Rosas. Le résultat irrécusable est que, pendant les années de la dictature, les importations présentent presque un tiers en moins que pendant la durée des gouvernements d'ordre et de civilisation. Mais sir Parish a mis le plus grand soin à cacher le motif de cette différence, pour ne pas dire au peuple anglais quel était le système gouvernemental de Buenos-Ayres pendant chacune des périodes qu'il pose en regard. De quoi donc pouvait servir aux fabricants et aux manufacturiers de l'Angleterre la connaissance de ce fait, si on lui en laissait ignorer les causes?

Sir Parish présente plus loin un autre état comparatif de l'introduction dans le Rio de la Plata des tissus de coton, de lin, de laine et de soie, dans les termes suivants :

De 1822 à 1825,	de 1834 à 1837.
Term moyen annuel y r. n.	Term moyen annuel en v. n.
Cotons, 10,811,767,	18,151,764;
Lins, 296,567,	1,176,941;
Laines, 139,037,	100,183;
Soies, 16,612,	15,047;

L'auteur appelle l'attention sur l'augmenta-

tion qu'elle portait à Saint-Laurent n'avait échappé à aucun de nous. J'avais été un des premiers à en plaindre, non que je fusse jaloux des prévenances et des petits soins de notre hôtesse pour mon ami; mais lorsque je l'entendis me reprocher amèrement ce qu'elle appelait mon ingratitude à son égard, je l'avoue, je ne pus m'empêcher de m'accuser d'imprudence pour l'avoir ainsi poussé à tenter cette folle entreprise. Je me retirai en laissant à M. Spielmann le soin de consoler et de calmer sa femme.

A peine fit-il jour que je pressai deux de nos camarades de venir avec moi à la recherche de Saint-Laurent. Mme Spielmann était déjà sur pied. Elle joignit ses instances aux miennes.

—Allons-y en masse! s'écria l'un de nous.

—Emmenons Spielmann! dit un autre; il nous guidera.

Mais celui-ci s'en défendit opiniâtement; toutefois, dans la crainte de nous voir abandonner notre généreuse résolution, il alla chercher à la cave quelques bouteilles de vin du Rhin que nous commençons à vider à la santé de Saint-Laurent lorsque tout à coup, du seuil de la porte, nous l'aperçûmes qui revenait tranquillement. Mme Spielmann ne pouvant maîtriser sa joie nous entraîna au-devant de lui.

Le visage de Saint-Laurent, quoique calme, était d'une affreuse pâleur; il avait les cheveux et les vêtements en désordre. Nous l'accablâmes de questions. Mais s'étant assis devant la cheminée de notre hôte, la

tête appuyée dans les deux mains, il ne répondit d'abord à personne.

—Enfin as-tu vu Joseph II? lui demandai-je avec plus d'insistance.

—Oui, me répondit-il froidement sans changer de posture; je l'ai vu et il m'a parlé.

Puis il retomba dans sa rêverie. Cet aveu de Saint-Laurent, fait du ton d'un homme qui reviendrait de l'autre monde, provoqua un éclat de rire général. Quant à lui, après avoir levé lentement la tête, il se contenta de nous regarder d'un air de dédain qui provoqua de nouveaux quolibets de notre part. Le père Spielmann y mit un terme en nous servant un excellent déjeuner. Enfin, au dessert, Saint-Laurent pressé de nouvelles questions se décida à nous répondre autrement que par des regards équivoques, et nous dit avec l'accent d'une profonde conviction :

—Libre à vous, messieurs, de me traiter de visionnaire, puisque cela vous amuse. Hier je faisais avec vous l'esprit fort, mais aujourd'hui il ne m'est plus permis de partager votre incrédulité. Je vous demande au moins quelque indulgence, puisque vous exigez que je vous fasse le récit de ce que j'ai vu et entendu.

Ici chacun comprima son envie de rire. Saint-Laurent, à qui cette condescendance n'échappa pas, parut nous en savoir gré et poursuivit ainsi :

—Enfin as-tu vu Joseph II? lui demandai-je avec plus d'insistance.

—Oui, me répondit-il froidement sans changer de posture; je l'ai vu et il m'a parlé.

Puis il retomba dans sa rêverie. Cet aveu de Saint-Laurent, fait du ton d'un homme qui reviendrait de l'autre monde, provoqua un éclat de rire général. Quant à lui, après avoir levé lentement la tête, il se contenta de nous regarder d'un air de dédain qui provoqua de nouveaux quolibets de notre part. Le père Spielmann y mit un terme en nous servant un excellent déjeuner. Enfin, au dessert, Saint-Laurent pressé de nouvelles questions se décida à nous répondre autrement que par des regards équivoques, et nous dit avec l'accent d'une profonde conviction :

—Libre à vous, messieurs, de me traiter de visionnaire, puisque cela vous amuse. Hier je faisais avec vous l'esprit fort, mais aujourd'hui il ne m'est plus permis de partager votre incrédulité. Je vous demande au moins quelque indulgence, puisque vous exigez que je vous fasse le récit de ce que j'ai vu et entendu.

Ici chacun comprima son envie de rire. Saint-Laurent, à qui cette condescendance n'échappa pas, parut nous en savoir gré et poursuivit ainsi :

E. Marco de Saint-Hilaire.

(Siècle.)

(La suite au prochain numéro.)



mort, que le protégé de sir Woodbine Parish disséminait dans toute la république pour décimer la population. Ce fait, d'une éloquence terrible, ne suggère à l'auteur ni une seule observation, ni une seule parole; il ne lui a pas même suggéré de ne pas faire figurer les *armes et munitions* dans un tableau général d'articles introduits. Et qu'on ne dise pas que, dans son ouvrage, il ne pouvait descendre aux détails; car il importait un peu plus au gouvernement et à la nation anglaise de connaître ce fait, que l'intéressante notice, élaborée d'une façon toute polie par sir Parish, sur l'industrie employée par les fourmis pour manger chez lui le sucre et les confitures, malgré toutes ses précautions.

Mais l'auteur diplomatique touche ensuite un point qui ne lui mérite ni pardon, ni excuse. Il reconnaît que, pendant que Montevideo se trouvait au pouvoir des Portugais et des Brésiliens son commerce était extrêmement insignifiant (pag. 350); que ce commerce prit un accroissement rapide après l'indépendance reconnue de la Bande Orientale et que Montevideo est devenu une espèce d'entrepôt pour l'approvisionnement des provinces argentines; à tel point, que les importations d'articles étrangers ont monté, en 1836, à 3 500,000 piastres fortes, tandis que les exportations montent à peu près au même chiffre, et que ces exportations forment aujourd'hui une importante portion des retours dans la balance générale du commerce avec le Rio de la Plata.

Le montant des importations, — ajoute sir Parish, — a diminué à Buenos-Ayres en proportion.

Là sont présentés en regard les deux marchés du Rio de la Plata; la est constatée, par un agent public de l'Angleterre, et dans l'irrésistible langage de la statistique officielle, la grande décadence du commerce de Buenos-Ayres depuis 1829, et l'accroissement prodigieux subi par Montevideo dans la même période.

Mais M. de Woodbine Parish, forcé d'expliquer cet intéressant phénomène aux manufacturiers et aux fabricants de son pays, en donne pour toute raison l'indépendance de la Bande Orientale, et l'abaissement des droits d'introduction à Montevideo. Raison non-seulement pauvre et insuffisante, mais encore fautive dans son essence même; parce que les droits de Montevideo étaient tout aussi élevés que ceux de Buenos-Ayres. Mais le publiciste ne dit rien du mode de gouvernement qui régit les deux pays dont il compare le commerce; il dissimule avec préméditation, que cette décadence du commerce de Buenos-Ayres commence avec le gouvernement irresponsable et sanglant de Rosas, et continue avec lui, et que les progrès de Montevideo naissent et continuent avec le système constitutionnel, responsable, limité et libre qui gouverne le pays depuis son indépendance.

Cela, sir Parish l'a tu, et c'était la seule chose qu'il était obligé de faire savoir au peuple et au gouvernement anglais, afin que, connaissant la cause véritable qui fermait le marché de Buenos-Ayres à l'industrie et aux productions britanniques, on appliquât le remède avant l'arrivée du mal qui, aujourd'hui, est à son comble.

Assez d'exemples. — Ce qu'a fait sir Parish dans son ouvrage a été fait généralement par tous les agents étrangers qui, à diverses époques, ont résidé dans le Rio de la Plata. C'est pour cela que leurs gouvernements et leurs pays ont vécu dans une complète ignorance de la réalité du système diabolique de ce personnage nouveau, qui vient occuper, au dix-neuvième

siècle, la première place parmi les tyrans, dont les biographies sont le martyrologe des peuples. Les cris de ses victimes l'appellent, que, plusieurs fois, ils ont adressé aux puissances civilisées et chrétiennes, ont manqué d'autorité, et ont été pris pour l'express ou trompeuse de la haine de parti, parce qu'ils faisaient contraste aux livres comme celui de sir Woodbine Parish, ou, tout au moins, au silence approbateur des agents étrangers. C'est une amère vérité qu'ont éprouvée et touchée au doigt tous ceux qui ont raconté les crimes de Rosas, hors du théâtre où il les commet. Toujours on les a démentis, en se prévalant de cet argument, qu'aucun agent étranger ne résisterait auprès d'un semblable gouvernement, sans dénoncer des attentats pareils.

(La suite au prochain numéro.)

#### NOUVELLES DU SOIR.

Aujourd'hui est parvenue jusqu'aux environs du Cerro, une force de cavalerie appartenant à l'armée nationale. A l'œil nu, on distingue qu'elle est rangée à droite du Cerro; on l'a vue mettre pied à terre et planter sur le sol le drapeau oriental qui conduit à la victoire. Le Cerro s'est dès lors mis en communication avec cette brave cavalerie, qui, pour montrer l'impuissance des assiégeants, s'est avancé jusqu'au Cerro, sans rencontrer un seul ennemi capable de lui fermer le passage. C'est ainsi qu'elle s'est moquée de la puissance d'Uruguay.

Nous apprenons que ces troupes sont celles du vaillant colonel Silva, qui, avec sa division de 800 hommes, a surpris la nuit, dans sa marche triomphante, les avant-postes que l'ennemi avait établis au passage de la Arena.

Au moment où nous mettons sous presse, le général Paz, qui était sorti avec une forte division, rentre dans la ligne des fortifications avec quelques prisonniers faits par son corps d'armée.

#### FRANCE.

##### CHAMBRE DES DEPUTES.

PRÉSIDENTE DE M. SAUZET.

Seance du 2 mars.

(Suite.)

Je passe à l'Angleterre (Écoutez! écoutez!) Est-il vrai que la France et l'Angleterre ne puissent vivre à la fois sur mer et sur terre; qu'il faille à la haine d'une des deux nations le sacrifice de l'autre; que l'Angleterre ait pour but constant de sa politique s'annihilation ou même l'abaissement de la France sur le continent? Dussé-je blesser tous les préjugés, toutes les colères, toutes les ignorances des deux pays en ce moment si aigris l'un contre l'autre, je réponds: Non! non, cela n'est pas vrai! non, je ne le crois pas, et je vais essayer de vous le prouver en deux mots. (Vive agitation. — Mouvements divers.)

La sphère de l'activité de l'Angleterre dans le monde est double; elle est navale, commerciale, industrielle, et elle est continentale. Sans doute, comme puissance industrielle, comme puissance continentale, comme puissance maritime, elle a des rivalités, des jalousies, elle aurait, si vous la laissiez faire, des oppressions même contre vous. Mais comme puissance continentale, daignez considérer la réalité de sa situation.

Si la balance européenne, si l'équilibre des grandes forces continentales est nécessaire à quelqu'un dans le monde, c'est à l'Angleterre. Quel est sur le continent l'intérêt vrai, vital, permanent de l'Angleterre? N'est-ce pas d'empêcher que le continent ne soit sous une seule main; d'empêcher qu'une puissance quelconque n'y établisse cette omnipotence qu'elle combat depuis le traité d'Utrecht comme depuis le traité de Vienne! Quelle que soit la puissance qui domine exclusivement

le continent, elle en chasse l'Angleterre. L'Angleterre doit vouloir un point d'appui du côté de la Russie et un point d'appui du côté de la France.

J'ai passé le point le plus difficile de la matière que je vais traiter devant la chambre.

Je dis donc qu'il n'est pas impossible de concevoir, de garder au fond de l'âme quelques nobles, quelques généreuses espérances pour le maintien d'une alliance qui nous a paru nécessaire dans tous les moments où la liberté a été sérieusement menacée dans le continent, et qui, sous un autre rapport, peut devenir et rester un jour l'alliance de la paix du continent; car entre la Russie et la France, la seule puissance qui puisse jouer le rôle d'arbitre et de modérateur, c'est l'Angleterre.

Mais, messieurs, il faut à cette pensée des réserves, et je me hâte de les faire. (Ah! ah! écoutez!)

Je suis le premier à le reconnaître, et j'ai apporté dès long-tems cette pensée à la tribune; l'alliance anglaise est très difficile à faire accepter à la France; il existe tant de susceptibilités entre les deux peuples, il existe des souvenirs si douloureux et si amers qu'il y a une extrême difficulté; cependant si cette alliance était modérée par la sagesse et par la politique du cabinet qui tiendrait les affaires en France, autant qu'elle l'est, par la haute sagesse et par le magnifique talent du premier ministre qui gouverne en Angleterre les affaires de son pays; si cette politique, au lieu d'être une politique ingrate, a deux poids, à deux mesures, une politique qui donne tout à l'Angleterre et interdit tout à notre pays, si elle était une politique d'égalité, de choix, de préférence mutuelle entre les deux peuples, elle aurait d'immenses avantages; je maintiens qu'un gouvernement plus sûr de lui-même, un gouvernement qui s'appuierait sur les forces permanentes et vives de son pays pourrait ramener l'alliance anglaise à ces sages et nationales conditions. (A gauche. — Très bien! très bien!)

Où sont en effet les points de contact entre l'Angleterre et vous? Il n'y en a que deux, l'Orient et l'Espagne.

En Orient, j'ai la certitude que l'Angleterre ne vous a pas refusé le rôle imposant qui vous appartenait dans cette question, qu'elle vous a offert une option que vous avez été assez imprudent pour rejeter. J'ai vu de mes yeux les dépêches où le gouvernement anglais proposait au gouvernement de la France d'unir les deux flottes et de marcher ensemble à Constantinople pour arrêter, pour contenir, pour refouler la puissance moscovite, plus menaçante pour elle que pour nous; c'est vous qui l'avez refusé. (Sensation.)

Quant à l'Espagne, je reconnais le principe de la non intervention et le droit imprescriptible de tous les peuples à régler leurs affaires. Mais si les changements de souveraineté, de constitutions, de politique, ne se bornent pas à modifier les lois, le gouvernement, les dynasties de ces nations; s'ils ont sur vous-même, sur votre sécurité, sur la sûreté de vos frontières, sur les rapports de votre commerce, sur la balance et sur l'équilibre de l'Europe, une influence évidente, décisive, mortelle à vos propres intérêts, je dis qu'alors le principe absolu de non intervention est une duperie, une absurdité, un suicide, et que, sous peine de périr soi-même, il faut bien aller défendre sa propre cause chez autrui. (Adhésion à gauche.)

N'est-il pas évident que l'Angleterre exerce une influence, qui, quoique non écrite, est reconnue en diplomatie, sur le Portugal?

N'est-il pas évident, sans parcourir le monde, que, depuis Louis XIV, il a toujours existé, et il devrait toujours exister entre la France et l'Espagne des rapports de cette nature? (Oui! oui! très bien!)

Quelle était la politique du gouvernement français relativement à l'Espagne? Il n'y en avait qu'une; concourir de tous nos efforts à l'établissement d'une révolution régulière dans ce pays; concourir à l'établissement d'un gouvernement stable, fort, territorial, qui pût offrir à la France des garanties d'alliance, de bons rapports d'amitié que chacun de nos gouvernements successifs y avaient cherchés et y avaient trouvés depuis Louis XIV jusqu'à la république.

Est-ce ce qu'on a fait? Ici je m'adresse directement pour la première fois, à M. le ministre des affaires étrangères. (Vive agitation.)

Nous l'avons interrogé dans la commission sur ce qu'il y a à faire en Espagne; j'ai noté les paroles mêmes, la réponse de M. le ministre des affaires étrangères: "Faire peu de choses; attendre un peu et renouer aussitôt qu'il sera possible!" (Rires et bruit à gauche.)

M. le ministre des affaires étrangères. — Je n'ai pas dit cela.



M. de Lamartine. — C'est la pensée du système qui se révélait dans ces mots.

M. le ministre des affaires étrangères. — Je vous demande pardon, je n'ai aucun souvenir de ces réponses là.

Voix de la gauche. — L'avez-vous dit, oui ou non ?

M. Guizot, ministre des affaires étrangères. — Je n'ai aucun souvenir de cette réponse-là, je n'en reconnais pas l'exactitude, j'aurai l'honneur d'exposer à la tribune la politique du gouvernement, quant à l'Espagne (Rumeur prolongée).

M. de Lamartine. — M. le ministre des affaires étrangères, interrogé par un de mes collègues sur ses desseins politiques relativement à l'Espagne, a fait une réponse qu'il ne retrouve pas dans sa mémoire, mais que je retrouve sur le papier que j'ai écrit sous ses yeux. (Rires prolongés d'approbation.)

M. Guizot. — Je n'ai pas cette circonstance présente à l'esprit.

M. de Lamartine. — A mes yeux, comme aux yeux de l'histoire, les révolutions commencent par les partis exaltés et se consolident par les partis modérés. (Interruption au centre.) Laissez-moi compléter l'expression de ma pensée... ; mais les révolutions sont perdues par les partis militaires ; les révolutions se perdent de deux manières, puisque vous ne me comprenez pas. (Agitation.)

M. Mauguin. — On vous approuve !

M. de Lamartine. — Oui, vous me comprenez. Elles se perdent de deux manières, par les partis militaires et par les partis qui les absorbent à leur seul bénéfice. (Sensation.) C'est le parti militaire qui a fait en Espagne les révolutions de 1812, de 1820, de 1830, de 1835, de 1840, et enfin celle de Barcelone. Votre véritable ami, votre véritable allié en Espagne, était le parti modéré, le parti de la reine et de son gouvernement.

Au centre. — Oui ! oui !

M. de Lamartine. — Vous criez oui, et vous l'avez abandonné, indignement abandonné. (Sensation.)

En 1822, je le reconnais à la gloire de la restauration, elle ne l'a pas abandonné, elle, elle a suivi son principe jusqu'à Madrid, jusqu'à Cadix. Vous auriez dû suivre ainsi le vôtre.

Mais vous, vous l'avez abandonné en 1830, en 1835, lors de la révolution de la Granja, et enfin en 1840, à la révolution armée de Barcelone. Vous n'avez su prêter à la reine régente qu'une barque pour fuir de l'Espagne et pour s'exiler de son royaume. (Mouvements divers.)

J'ai donc le triste droit de dire que n'avez pas suivi dans la Péninsule une politique nationale qui sût se poser en face de l'omnipotence anglaise. (Interruption au centre. — Adhésion à gauche.)

Je dis que dans ces deux grandes occasions vous avez manqué la destinée de la France pour long-tems. Je dis que le *statu quo* a été la plus audacieuse de vos pensées, encore vous n'avez pas pu l'obtenir. En Orient, le *statu quo* a été le renouveau du pacha de la Syrie et de l'Arabie jusqu'aux frontières de l'Égypte, l'abandon de la population de la Syrie à l'anarchie turque et le partage de l'influence française à Constantinople. (Sensation.)

Le *statu quo*, en Espagne s'est résumé par le bombardement de Barcelone que le régent libre engage à la rivalité jalouse de l'Angleterre. (Nouveau mouvement.)

Voilà les autres puissances : la Russie, sous le bénéfice de *statu quo*, rongé l'Asie par le Caucase, s'infiltré de plus en plus dans les populations grecs-slaves, s'avance de jour en jour d'avantage vers la capitale de Constantinople, où elle pourra un jour, grâce à vous, établir impunément le siège de son empire ; tandis que d'un autre côté elle vient à l'aide de la Prusse peser sur vous jusqu'au sein même de vos populations sur les bords du Rhin. (Mouvement en sens divers.)

L'Autriche, sous le bénéfice aussi de ce *statu quo*, s'avance et s'enracine de plus en plus en Italie : elle y bâtit impunément des places fortes comme Alexandrie, ce qu'aucune puissance n'aurait permis jusqu'ici, au sein d'une nation indépendante ; elle fait de Trieste un port maritime qu'elle va rattacher à ses possessions continentales par ses chemins de fer ; elle rebâtit Venise et elle s'avance des deux côtés de l'Adriatique jusqu'à une influence sérieuse en Grèce, pour laquelle vous avez combattue et que vous n'avez pas su conserver avec votre influence !

La Prusse déplace impunément sous vos yeux le centre de gravité de l'Allemagne, et vous menace tout ou tard d'avoir à surveiller, à contrebalancer quelque nouvelle maison d'Autriche.

Enfin l'Angleterre, chassée un moment de Caboul et de l'Afghanistan, reprend un empire plus restreint, mais plus solide sur cette énorme possession des Indes

qui ne compte pas moins de 80 millions de sujets ; vous la voyez impunément sous vos yeux ouvrir, à coups de canon, les portes de la Chine et conquérir, pour sa production colossale, 400 millions de consommateurs nouveaux. (Mouvement prolongé.)

(La suite au prochain numéro.)

Puisque la presse anglaise et espagnole ne juge pas à propos de mettre un terme à ses attaques contre notre consul à Barcelone, il importe de continuer d'enregistrer les témoignages d'estime que M. Ferdinand Lesseps reçoit ainsi que M. Gattier, commandant de la station française. Nous publions donc avec les documents qui l'accompagnent, la lettre suivante, qui nous est adressée par un négociant qui se trouvait à Barcelone à l'époque des événements :

« Aix, 23 janvier 1843.

« Monsieur,

« Mes amis de Barcelone viennent de m'envoyer les copies des adresses qu'ils ont présentées à MM. le consul de France et le commandant de la station française, à Barcelone, en remettant au premier une médaille d'or, et au second, un sabre d'honneur : ils me prient avec instance de donner à ces adresses toute la publicité possible ; c'est pourquoi je prends la liberté de vous en envoyer une copie, et je vous serai reconnaissant, si vous voulez bien les insérer dans votre journal.

« Résidant moi-même à Barcelone, et témoin de tout ce qui s'y est passé en novembre dernier, je ne puis que joindre mon témoignage à celui de nos compatriotes, et proclamer comme eux que MM. de Lesseps et Gattier s'y sont admirablement conduits.

« Agrérez, etc.

« T. ROLLAND. »

A M. Gattier, commandant la station française à Barcelone.

« M. le commandant,

« La population française de Barcelone se fait un devoir de vous témoigner son estime et sa reconnaissance pour l'énergique et généreuse conduite que vous avez tenue, comme commandant de la station, pendant les événements dont cette cité vient d'être le théâtre.

« Tous les Français, dans ces tristes moments, ont du apprécier votre puissant concours, pour assurer, de concert avec M. le consul, la vie et les intérêts de vos concitoyens, nobles représentants de notre patrie, vous avez dignement compris votre devoir et fait respecter l'honneur de son pavillon.

« Nous sommes heureux de vous témoigner, M. le commandant, notre profonde reconnaissance, notre vive et patriotique sympathie pour les nombreux services que la marine française a rendus dans ces circonstances critiques, tant pour les personnes qui étaient sûres de trouver un asile, que pour celles qui cherchaient un refuge à bord des bâtiments placés sous vos ordres.

« Nous espérons, monsieur le commandant que vous voudrez bien accepter, comme témoignage de notre gratitude, le sabre d'honneur que nous vous offrons, et puisse cette arme, chaque fois que vous la porterez, vous rappeler vos compatriotes de Barcelone.

« Agrérez, etc. »

A M. Ferdinand de Lesseps, consul de France à Barcelone.

« Monsieur le consul,

« L'intérêt qui s'attache en ce moment aux événements de Barcelone, la noble conduite que vous avez tenue, nous font un devoir impérieux de venir témoigner à la face de l'Europe la loyauté, l'humanité que vous avez déployées dans ces jours de malheur. Mieux que personne nous en avons été témoins, et notre silence serait de l'ingratitude si aujourd'hui nous ne vous faisons connaître la profonde reconnaissance dont nous sommes pénétrés.

« Sans jamais être sorti de votre devoir ni des égards que les gouvernements se doivent entre eux, vous n'avez pas tardé à prouver les services que votre haute position pouvait rendre à l'humanité. Sans faire de différence de rang, d'opinion, ni de nation, vos soins ont été les mêmes pour tous ; partout où votre présence était nécessaire, vous avez su vous y porter, même au péril de vos jours, et si la population entière réclamait votre protection, jamais personne ne se montra plus ardent à l'accorder.

« Père de tous, vous avez obtenu le tems nécessaire pour embarquer vos nationaux, et n'avez pensé à vos affections que lorsque vous n'aviez plus personne à sauver, si votre conduite est au dessus de tout éloge, le souvenir que nous en gardons sera éternel : qu'il soit cher à votre cœur, et que la mère-patrie

dont vous avez sauvé les enfans, y trouve une récompense digne de vous.

« Acceptez, monsieur le consul, comme témoignage de ces sentimens, la médaille que nous avons l'honneur de vous offrir ; elle émane d'un vœu unanime ; vos fils un jour montreront avec orgueil à leurs fils cette marque durable de notre reconnaissance ; la postérité curieuse d'expliquer les emblèmes qui la composent, ouvrira l'histoire à cette belle page de votre vie, et elle lira ; Ferdinand de Lesseps, consul de France à Barcelone, fut brave, généreux, humain, sa conduite fut admirable.

« Agrérez, etc. »

(Suivent les signatures au nombre de 300.)

Voici encore une circonstance où l'un de nos agens consulaires a eu l'occasion de se rendre utile à des sujets espagnols ; il faut espérer que cette fois on ne le récompensera pas par des calomnies. On écrit de la Havane, le 19 décembre, au *Morning-Chronicle* :

« On sait que deux navires espagnols avaient été saisis par une corvette de guerre haïtienne et amenés à Santo-Domingo. Arrivés dans ces ports les commandans, par l'intermédiaire du consul de France, avaient réclamé contre certaine déprédation commise à leur bord par le commandant de l'équipage de la corvette haïtienne, et ils avaient protesté contre leur détention illégale. Le président Byer a sur-le-champ ordonné la mise en liberté des deux bâtimens, et le paiement à chacun d'eux de deux mille francs à titre de dommages-intérêts, et il a ordonné que la commandant de la corvette serait destitué. Les deux commandans espagnols ont voulu seulement être remboursés de la valeur réelle des objets volés par les Haïtiens, refusant l'indemnité offerte ; et dans une protestation solennelle faite devant le consul de France, ils se sont réservés le droit de réclamer des dommages-intérêts au gouvernement haïtien. Le consul de France a montré le plus grand zèle, et c'est à ses soins qu'a été due l'issue de cette affaire. Ces bâtimens sont arrivés à la Havane le 11, et après que les capitaines ont eu fait leur déposition respective, on leur a permis de débarquer leur cargaison consistant en farine de Santander et de Port-au-Prince. »

(Sicte.)

Le sénat et la chambre des représentans de la République Orientale de l'Uruguay, réunis en assemblée générale, sanctionnent la suivante

LOI.

Art. 1. Le pouvoir exécutif est autorisé à procéder à l'acquisition de vingt lieues ou de soixante douze mille cuadras carrées de terre labourable, destinées à fonder des villes sur trois points ou plus du littoral de la République, à son choix.

Art. 2. Il est également autorisé à acquérir cinquante mille têtes de bétail.

Art. 3. Les terres et animaux dont parlent les articles précédents, seront distribués, à titre de récompense, entre tous les étrangers qui ont pris ou qui prendront les armes dans les légions déjà formées de volontaires français et italiens, ou qui par la suite s'organiseront sur le même pied et serviront activement dans ces légions pendant la présente guerre.

Art. 4. Le P. E. procédera dans le plus bref délai à la distri.



but ion sus-mentionnée, en ayant soin de donner dans cette opération la plus grande intervention possible aux récompensés, soit au moyen d'une commission par eux nommée, soit de toute autre manière convenue avec eux.

Art. 5- Que la présente loi soit communiquée, etc.

Salle des séances du sénat, Montevideo. 19 mai 1843.

Lorenzo J. PEREZ, vice-président.

Juan A. LABANDEIRA, Secrétaire.

Montevideo, 29 mai 1843.

Que la présente soit accomplie, qu'il en soit donné reçu et qu'elle soit publiée.

SUAREZ,

SANTIAGO VASQUEZ.

Le chef politique et de police du département, d'accord avec l'autorité supérieure, ordonne :

ART. 1er. Trois jours après la date du présent édit, tous les possesseurs, à quelque titre que ce soit, des articles suivants :

Armes tranchantes, ou armes à feu, balles de plomb ou fer, plomb en barre ou de toute autre classe, plomb de chasse et pierres à fusil, haches, pics ou pioches, et peles,

Présenteront à la police une liste écrite et signée de ce qu'ils ont en leur pouvoir, quels que soit le nombre et la qualité.

ART. 2. La note indiquée par l'article antérieur sera présentée double, et une d'elles sera rendue aux intéressés au même instant, après avoir été signée et scellée par la police, laquelle leur servira de preuve d'avoir rempli cette disposition.

ART. 3. Le fait de ne pas manifester les articles désignés ci-dessus, ou de le faire frauduleusement, sera considéré et traité comme un acte d'hostilité ouverte contre la république.

ART. 4. Celui qui, par quelque circonstance que ce soit, aurait des armes de l'Etat, Les présentera dans le même délai au département de la police.

ART. 5. Le fait de trouver des armes de cette classe dans les habitations, suffira pour que celui qui l'occupe soit sujet aux peines établies contre les actes d'hostilité envers la république, s'il ne justifie à l'instant même qu'il les tient pour le service public, avec autorisation de l'autorité compétente.

ART. 6. Que le présent soit publié par édit et dans les journaux pendant trois jours.

Montevideo, 29 mai 1843.

ANDRES LAMAS.

#### HOPITAL FRANCAIS.

L'hôpital a besoin d'une compagnie de quarant hommes d'ambulance. ils auront exactement les mêmes droits que les légionnaires, à dater de leur engagement. Les Français qui voudraient en faire partie n'ont qu'à se présenter à l'hôpital. rue de Sarandi près le marché où le directeur leur fera connaître les conditions.

#### MOUVEMENT DU PORT

DE MONTEVIDEO.

Arrivées du 1er juin

Rio Janeiro, Vapeur de guerre anglais *Arden*.  
Une goelette à l'Est.

#### AVIS.

Les personnes qui ont confectionné des effets pour les chasseurs basques, et dont le paiement ne serait pas effectué, sont priées de présenter leurs bons chez M. Oyenard, dans les 48 heures à partir du premier juin 1843.

Le sieur Lamets, armurier, fait savoir aux Volontaires de la légion qu'ils trouveront chez lui des couteaux-sabres de sa confection, disposés à propos et à un prix modéré. Rue du 25 Mai, n°

#### AVIS.

Maison Honoré Gasparin, platero, rue del Riicon, on achete or vie ux, argent et cuivre.

#### AVIS A MES COMPATRIOTES

Et aux défenseurs de la liberté.

A dater de ce jour, lorsque la légion prendra les armes, il y aura un dépôt d'armes, de gibernes et de munitions, au bureau de l'Etat Major pour tous ceux qui, n'ayant pas pris les armes, voudraient concourir à la défense de la noble cause à laquelle nous nous sommes dévoués pour protéger nos vies, celles de nos familles, et conserver un bien être acquis avec tant de peines et de travaux.

Le colonel des Volontaires Français,  
THIEBAUT.

#### AVIS DIVERS.

Nous avons déjà eu l'honneur de prévenir le public de l'infidèle conduite du nommé Etienne Lacassie, natif d'Oloron (Basses-Pyrénées), employé de notre maison, que nous avons mis à la disposition de la police pour cause de vol; et où il attendait instruction de son procès, nous avons même annoncé que, n'ayant pu obtenir de lui l'aveu complet de ses fautes, les personnes qui auraient eu quelques relations d'affaires avec lui en dehors de notre maison, étaient priées de nous en donner connaissance, étant à la recherche de plusieurs objets importants qui ont été volés par lui et qu'il aurait pu vendre.

Ce jeune homme s'est échappé des mains de la justice qui est à sa recherche, c'est pourquoi, et avec son autorisation, nous réitérons aux personnes qui pourraient le connaître, notre invitation de nous donner avis des relations qu'ils auraient pu avoir avec lui et à le faire arrêter en quel lieu où il se trouve.

Une récompense sera remise à la personne qui pourra indiquer la retraite de cet individu.

Montevideo, le 25 mai 1843.

P. S. Les personnes qui auraient quelques éclaircissements à donner sur ledit Etienne Lacassie pourront s'adresser à la Tienda de la Ville de Paris, rue Zava.

Pothier et Letourneau.

On demande une servante basque Française pour la cuisine, et le soin de ménage. Lon est susceptible à une bonne conduite et à la confiance. S'adresser rue del Cerrito.

#### AVIS.

Les Dames Françaises, qui se sont occupées de la souscription pour l'Hôpital, désireraient que, pour

diminuer les fatigues aux quelles elles se sont généralement soumises, une souscription a domicile fut ouverte chez l'une d'elles.

C'est pour ce motif qu'une souscription est ouverte chez Mme. Viglezzi, rue Rincon.

#### AVIS.

On desire trouver un français qui voudrait se charger de perfectionner deux enfants un de 13 ans et l'autre de 10 dans l'écriture et arithmétique. S'adresser rue del Cerrito, ou rue Ituzaingó, celui qui le désire n'a qu'à se présenter pour y faire les conditions.  
B.

#### AMA DE LECHE.

Una Italiana desea un niño para criar, la persona que la necesite para dicha ocupacion ocurra al Cuartel de los Italianos, calle de la Buena-Vista, ó en casa del Sr. Doneta en donde darán razon.

On trouvera à l'imprimerie du *Patriote* réunis dans une seule feuille la *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, le *Veillons au salut de l'Empire* et la *Parisienne*.

#### AUX VOLONTAIRES FRANCAIS.

Nous invitons les volontaires français qui voudront faire partie de la compagnie auxiliaire d'artillerie sous le commandement du capitaine Alazard, à se faire inscrire hors du marché, maison Esteves, près du Café de l'Uruguay.

#### HOPITAL FRANCAIS.

On souscrit pour l'hôpital français chez M. Viglezzi, rue del Rincon.

#### AVIS.

On vient d'imprimer, à l'imprimerie de la Charité, un ouvrage intitulé :

#### INSTRUCTIONS D'INFANTERIE,

qui comprend celle des recrues, le manuel des guides, et la tactique des échelons; extraits de la dernière édition de Valence, avec 29 gravures lithographiées, qui indiquent les signes du commandement avec l'épée ou la canne.

Il se vend à ladite imprimerie, et chez Domech ou chez Varela, place de la Constitution

#### AVIS.

Une souscription pour l'hôpital français, est ouverte chez M. le président de la commission de santé, rue Colon (ancien consulat).

#### AVIS IMPORTANT:

On demande des ouvriers, maçons et manoeuvres pour l'hôpital Français. S'adresser maison neuve de D. Juan Maria Perez, à côté du marché. On désire qu'ils fassent partie des Volontaires Français. Ils seront exemptés de service, et leur ouvrage leur sera payé.

#### VENTE.

On désirerait vendre à Buenos-Ayres l'établissement de serrurerie et armurerie de MM. Richard et Demet, situé rue de la Fédération (Plata), à 2 ½ cuadras de la place de la Victoire.

S'adresser à M. Couturier au magasin de meubles rue de Treinta y tres en face du café du Commerce.

On vendrait séparément l'atelier de serrurerie avec ses dépendances, ou bien les deux ensemble.

Le Gérant Jh. REYNAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNAUD.